



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 57490

Texte de la question

M. François Hollande appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des personnes bénéficiant d'un emploi d'aide-éducateur au sein de l'éducation nationale. Les 300 000 jeunes recrutés de cette façon depuis 1997 accomplissent un travail remarquable et ont su rendre leur présence auprès des élèves indispensable. Nombre d'entre eux s'inquiètent de leur avenir professionnel après que leurs contrats auront pris fin au terme des cinq années. Il lui demande donc de lui préciser comment le ministère de l'éducation nationale entend répondre à cette légitime inquiétude.

Texte de la réponse

L'apport qualitatif que ces jeunes salariés représentent dans les établissements scolaires est incontestable. C'est pourquoi une étude est actuellement en cours pour déterminer dans quelle mesure la consolidation de certaines activités qu'ils assurent pourrait être mise en oeuvre. Toutefois, le maintien des personnes sur ces emplois n'apparaît pas comme une solution adaptée dans la mesure où la réussite du dispositif tient en grande partie à l'âge des jeunes recrutés. L'avenir professionnel des aides-éducateurs est une préoccupation constante du ministère de l'éducation nationale. Mais c'est par une politique dynamique de formation et de professionnalisation que le ministère souhaite accompagner les aides-éducateurs vers un emploi stable et faciliter leur insertion professionnelle dans le secteur privé ou public à l'issue de leur contrat. La signature, le 13 décembre 2000, de nouvelles conventions avec des entreprises très diverses de ces deux secteurs s'inscrit dans cette volonté de favoriser l'embauche de ces jeunes qui, au sein de l'éducation nationale, acquièrent une expérience professionnelle et peuvent bénéficier d'une formation qualifiante. Des instructions ont été données aux recteurs afin que les plates-formes de professionnalisation académiques assurent, dans toutes les régions, la continuité de cette orientation politique nationale.

Données clés

Auteur : [M. François Hollande](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57490

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 736

Réponse publiée le : 28 mai 2001, page 3096